

Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO 02 au Comité Social d'Administration Spécial Départemental du 7 septembre 2023

Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSASD,

En préambule de ce CSASD, nous voulons attirer votre attention sur la consternation et la colère des enseignants du premier degré qui ont découvert mardi 5 septembre le flyer du gouvernement à destination des parents mettant en avant les changements pour les élèves à la rentrée mais sur lequel la première chose qui apparaît est « des professeurs mieux rémunérés. » avec le détail des augmentations. Les augmentations consenties, certaines en pacte et primes sont évaluées à 5,5% quand le président Macron avait annoncé une augmentation de 10% sans contrepartie ce qui ne rattrapait de toute façon pas la baisse de 25% des revenus des enseignants depuis l'an 2000.

Nous le disons : la démarche est choquante.

Cette rentrée 2023 ressemble en tout point aux précédentes, l'école publique de la République manque de tout : d'enseignants, de personnels administratifs, d'AESH, d'AED, de médecins, d'infirmières, d'assistants sociaux... Compléments de service sur 2 ou 3 établissements, professeurs de technologie maltraités par la suppression brutale de leur discipline en 6°, en ces circonstances, on se demande ce qu'entend le Président par faire de l'Education Nationale « une priorité » ?

Les déclarations répétées du ministre Attal et du président Macron clamant qu'il y aura un enseignant dans chaque classe n'y font rien : asséner des affirmations n'en fait pas une vérité.

Les effectifs vont à nouveau exploser et le ministre Attal prétend régler le problème des cours non assurés par les remplacements de courte durée tant chronophages qu'inutiles et inapplicables, ou par la surveillance des élèves par des AED devant des ordinateurs alors que c'est bien la suppression de milliers de postes, le manque d'attractivité du métier et la désorganisation de tout l'enseignement depuis les contre-réformes du collège et du lycée qui sont d'abord la cause des cours non assurés et émanent directement de la responsabilité des gouvernements successifs.

« Le Pacte » constitue une nouvelle attaque contre les statuts pour mettre au pas les personnels. Il est massivement rejeté, comme sont rejetées toutes les mesures de destruction de l'École.

Dans de nombreux collèges, les professeurs constatent que les alignements contraints par les heures de remédiation en 6° effectuées par des PE détériorent les emplois du temps. En outre, afin d'inciter les enseignants à s'engager dans le pacte, des « trous » dans les emplois du temps sont placés à dessein. Les conséquences du pacte sont d'ores et déjà visibles : allongement du temps de présence dans les établissements, diminution du nombre de demijournées libérées pour préparer, corriger et aussi souffler : est-ce comme cela que le ministre espère attirer de nouveaux enseignants ?

Après l'échec cuisant de la réforme du bac Blanquer et des épreuves anticipées dénoncée par la FNEC-FP-FO depuis leur mise en place, le ministre est contraint d'annoncer le report des épreuves de spécialité du Bac au mois de juin... mais il maintient le contrôle continu et la machine à trier Parcoursup, qui empêche chaque année l'accès de milliers de bacheliers aux études supérieures. Le ministre maintient également son offensive contre les lycées professionnels : le transfert d'une grande partie des enseignements et des savoirs aux entreprises placera les jeunes sous la coupe du patronat.

En ce qui concerne l'ordre du jour de cette réunion, la rentrée dans le 1er et 2nd degré, nous n'avons pas encore l'état des lieux précis de la situation pour notre département. Nous attendons avec impatience les chiffres de vos services mais nous ne pouvons que nous inquiéter car il est certain qu'il manque aussi des enseignants dans l'Aisne.

Dans le premier degré, de nombreux titulaires remplaçants sont d'ores et déjà affectés sur des postes vacants et ne pourront donc plus assurer les remplacements des collègues absents. Ce sont toutes les écoles qui subiront les conséquences de cette situation et les non remplacements qui impacteront les conditions de travail de tous les personnels et les conditions d'apprentissage des élèves. A cause du manque de création de postes, nous pouvons également dénoncer les non ouvertures de classes dans les écoles où les effectifs dépassent parfois largement les 25 élèves pour certains niveaux.

La rentrée c'est également, pour certains collègues, le changement d'échelon ou de grade. A ce sujet, nous avons été saisis par de nombreux collègues déçus et déconcertés par les promotions à la Classe Exceptionnelle. Effectivement, pour beaucoup de promouvables, l'appréciation finale que vous avez émise, Madame la Directrice Académique, ne correspond nullement à l'appréciation littérale de l'IEN. Comment un enseignant peut-il se voir attribuer «satisfaisant» alors que l'Inspecteur écrit : «Sa gestion administrative et pédagogique rigoureuse et efficace, témoignant de son professionnalisme et de son dévouement, mérite d'être félicitée» ? Comment motiver les enseignants à continuer à s'invertir autant dans leur métier avec cette évaluation négative voulue et issue de PPCR dont notre syndicat continue à demander l'abrogation ?

Dans le second degré, nous constatons la grande lassitude et la colère des personnels pour lequel le choc d'attractivité n'a pas eu lieu mais a fait place à l'annonce consternante par le président Macron de la possibilité du raccourcissement des congés d'été. Si les élèves ont de plus en plus de difficultés, c'est une nouvelle fois en raison des contre-réformes sus-citées qui ont diminué les horaires d'enseignement disciplinaire au profit de projet et d'activités qui se veulent innovants mais sont surtout inefficaces pour ancrer les fondamentaux et dénaturent le métier

Dans de nombreux endroits, les enseignants autrefois volontaires pour être professeur principal ne veulent plus l'être et doivent résister aux demandes pressantes de leur chef d'établissement. La destruction va bon train : dans certains collèges, la journée de pré-rentrée a pu donner lieu à des escape-games ou des questions pour faire connaissance organisés par des personnels de direction en lieu et place d'une préparation à l'accueil des élèves.

Par ailleurs, les enseignants en ULIS ont appris au mois de juillet par mail la décision académique d'augmenter les effectifs de ce dispositif passant de 12 à 14 élèves alors même que le ministre annonce l'acte II de l'école inclusive. Cette décision, contraire à tous les besoins spécifiques de ces élèves n'est-elle pas plutôt l'acte V, fin de la pièce, anéantissement des personnels et des élèves maltraités par l'Institution ?

Les contre-réformes et les annonces récentes ne répondent pas aux revendications des personnels et la FNEC-FP-FO continue de demander :

- Augmentation du point d'indice : 10% tout de suite ! Retrait du « Pacte » !
- Augmentation indiciaire pour tous les personnels, pas seulement les enseignants et en particulier les personnels les plus en difficulté (AESH, AED...), sans contrepartie, à minima à hauteur de l'inflation pour commencer, et rattrapage des 25 % de pouvoir d'achat perdu en 20 ans ;
- Création des postes statutaires nécessaires dont la création de postes spécialisés, de Psy-EN, d'AESH, d'AED,
- Abrogation de Parcoursup et du bac Blanquer!
- Retrait de la réforme des lycées professionnels!
- Arrêt du démantèlement de l'enseignement spécialisé! Non à l'acte 2 de l'École inclusive! Abandon des PIAL et arrêt de la logique d'inclusion systématique et forcée;
- Un vrai statut pour les AESH, un vrai statut pour les AED!
- Abrogation de la réforme Macron des retraites !